

Traduction

Bundeskanzleramt, 11012 Berlin

Herrn
Stephan Toscani, MdL
Präsident des Landtages des Saarlandes und
Präsident des Interregionalen Parlamentarierrats
Franz-Josef-Röder-Straße 7
66119 Saarbrücken

Prof. Dr. Helge Braun MdB
Bundesminister

HAUSANSCHRIFT
Willy-Brandt-Straße 1
10557 Berlin

POSTANSCHRIFT
11012 Berlin

TEL +49 30 18 400-2070
FAX +49 30 18 400-2359

helge.braun@bk.bund.de

Berlin, le 5 mai 2020

Monsieur le Président du Landtag,

Je vous remercie pour votre lettre du 9 mars 2020, dans laquelle vous nous transmettez les recommandations du Conseil parlementaire interrégional relatives à l'aménagement rapide des écluses de la Moselle, la suppression des taxes de navigation sur la Moselle et le renforcement du Centre commun de coopération policière et douanière (CCPD) à Luxembourg.

Au sujet de la Moselle, la vice-présidente du CPI, Madame Isolde Ries, membre du Landtag de Sarre, avait déjà contacté la chancière fédérale, Madame Angela Merkel, en avril 2019. Me référant à ma réponse de l'époque, je voudrais souligner une fois de plus que l'aménagement des écluses de la Moselle constitue une priorité absolue pour le gouvernement fédéral et que nous sommes tout aussi intéressés que vous par la mise en œuvre rapide des projets. Il est donc d'autant plus réjouissant que le deuxième sas de Trèves se trouve dorénavant dans la phase d'essai.

Nous poursuivons également les mêmes intérêts avec les taxes prélevées pour la navigation sur la Moselle. Le gouvernement fédéral souhaite supprimer les droits de navigation sur la Moselle, comme c'est le cas pour les autres voies navigables fédérales. Le ministère fédéral des transports et des infrastructures numériques est déjà en pourparlers avec la France et le Luxembourg sur la modification nécessaire du traité de la Moselle. La manière dont les discussions peuvent se poursuivre dans le contexte de la situation actuelle est en cours d'examen.

Au nom du gouvernement fédéral, je voudrais également rappeler que, selon nous, la coopération des quatre nations au sein du CCPD au Luxembourg

représente un élément important pour l'échange d'informations policières et donc aussi pour toute l'architecture de sécurité dans la région frontalière. C'est pourquoi l'expérience acquise dans le cadre de la coopération du CCPD est déjà valorisée par le biais de son intégration dans la formation continue régionale de la Police fédérale et de l'Administration des douanes ainsi que dans le projet soutenu par l'UE pour renforcer les centres communs.

Avec mes meilleures salutations